

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'information  
et des bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**RAPPORT DE STAGE**

La Bibliothèque de l'Institut national de recherche pédagogique

Catherine Pousset

sous la direction de Monsieur Christophe Pavlidès,  
Bibliothèque de l'Institut national de recherche pédagogique.

1998

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



813347G

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'information  
et des bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**RAPPORT DE STAGE**

La Bibliothèque de l'Institut national de recherche pédagogique

Catherine Pousset

sous la direction de Monsieur Christophe Pavlidès,  
Bibliothèque de l'Institut national de recherche pédagogique.

1998



1997  
DCB ST  
29

---

## Introduction

---

La Bibliothèque de l'Institut national de recherche pédagogique est une bibliothèque spécialisée dans un domaine encore méconnu : les sciences de l'éducation. En demandant à y effectuer mon stage d'étude, j'obéissais d'abord à un mouvement de curiosité pour le caractère atypique de ses collections, de son environnement et de son public. La Bibliothèque collecte en effet depuis plus de cent ans des documents de toutes sortes témoignant des pratiques éducatives en France et dans le monde, depuis l'époque médiévale jusqu'à nos jours. Elle a été créée en même temps qu'un Musée de l'éducation qui se charge de la collecte des documents iconographiques et matériels. L'institut qui les réunit abrite également des équipes de recherche et agit en faveur de la promotion de ces nouvelles sciences humaines et de l'expérimentation pédagogique. La bibliothèque accueille dans ce cadre un public varié de chercheurs apprentis, professionnels ou occasionnels, ainsi que des professionnels du monde éducatif.

J'ai été accueillie à la Bibliothèque de l'INRP de septembre à novembre 1997. Durant ces trois mois j'ai appris à reconnaître un environnement documentaire plus étendu et complexe que je ne l'imaginais. La tâche était délicate pour moi de décrire cette bibliothèque indépendamment du paysage documentaire général, dans lequel elle joue un rôle d'*animateur* et d'*intégrateur*. Animateur, parce que l'effort de modernisation et de valorisation dont il fait l'objet actuellement le transforme rapidement ; intégrateur, parce que la tendance actuelle est à la mise en réseau et à la rationalisation de ces services. La première partie de ce rapport insiste particulièrement sur le poids de l'environnement institutionnel, le jeu des rapports de force et les incertitudes qu'il peut faire peser sur la conduite des projets, tout autant que l'importance d'une volonté et d'une conscience des enjeux et des responsabilités politiques, pour faire avancer les choses. Dans la deuxième et la troisième parties, je présente les chantiers qui mobilisent actuellement les énergies dans la bibliothèque et les projets qui font l'objet de réflexion plus ou moins avancés et doivent engager l'avenir de l'institution.

### A. Le cadre institutionnel : l'Institut national de recherche pédagogique

#### 1° Bref historique

A l'origine de l'institution étaient le Musée pédagogique et la bibliothèque centrale de l'éducation primaire créés conjointement en 1879 par Jules Ferry et Ferdinand Buisson. Dans l'esprit de leurs créateurs, ces « collections diverses de matériel scolaire, des documents historiques et statistiques et des livres de classes provenant de France et de l'étranger » doivent contribuer à éclairer la pratique des enseignants. Le succès est rapide : dans les années 1920, sous la direction de Lucien Herr, les collections de la bibliothèque comprennent déjà cent mille volumes, deux cent mille vues sur verre, deux mille films pédagogiques... En 1932, pour répondre à une recommandation de la SDN, le gouvernement crée le premier Centre national de documentation pédagogique, qui regroupe le musée et la bibliothèque 29 rue d'Ulm.

En 1956, l'établissement prend le nom d'Institut pédagogique national. Cette date marque un tournant important puisque le ministère lui adjoint pour la première fois des missions de soutien à la recherche pédagogique... Les deux décennies suivantes voient les missions de soutien à la recherche renforcées par la mise en place de programmes de recherche associant notamment les lieux de formation des personnels enseignants et les mouvements pédagogiques.

Au fil des ans, de nouvelles recompositions institutionnelles manifestent la difficulté pour l'institution de concilier ses diverses missions nationales de recherche et de documentation. Le décret de 1976 met en place l'organisation qui est encore en vigueur aujourd'hui, créant deux établissements distincts, le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) et l'Institut national de recherche pédagogique.

## 2° Missions

Les missions de l'institut définies à l'article 2 du décret du 5 mars 1993 apparaissent multiples et d'envergure :

- mission de **recherche** en éducation, prenant part aux travaux de la communauté scientifique internationale, jointes à des missions d'étude, notamment à la demande de son ministre de tutelle et de veille prospective propice à la coordination de la recherche nationale en éducation
- mission de **formation initiale et continue**, en liaison avec les IUFM et les écoles doctorales
- mission de **centre de ressource** : collecte et diffusion des acquis de la recherche en éducation, en liaison avec le CNDP
- mission de **mémoire de l'éducation** : conservation, développement et mise à disposition des collections muséographiques et bibliographiques en matière de recherche en éducation.

La priorité actuellement : ré-affirmer la position de l'institut, aux yeux des chercheurs et des tutelles. La multiplication des équipes de recherche en sciences de l'éducation et la création d'organes concurrents comme la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) lui ont fait perdre depuis quinze ans sa situation de centre de gravité national pour la recherche française en sciences de l'éducation. En 1995, cette crise de légitimité était analysée dans un rapport de l'inspection générale, qui pointait la nécessité d'évoluer pour survivre et recommandait à l'institut de se recentrer sur ses fonctions de centre de ressources et de conservation du patrimoine pédagogique.

## 3° Organisation générale

Le décret du 5 mars 1993 donne à l'Institut national de recherche pédagogique un nouveau statut d'**établissement public à caractère administratif** et le dote de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il le place également sous la tutelle du ministre chargé de l'Enseignement supérieur.

### **Les aléas de la tutelle politique.**

Comme tout établissement public, rappelons que l'essentiel des recettes de l'institut provient des subventions de l'Etat. Le directeur de l'INRP est nommé pour trois ans (renouvelables) par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur (art.5). Le devenir de l'Institut varie au gré de la tutelle politique. En novembre 1996, M. André Hussenet a succédé à M. Jean-François Botrel, à la tête de l'institut avec une lettre de mission lui enjoignant de réaliser la fusion INRP-CNDP en un nouvel établissement. En octobre, le nouveau ministre retire le projet de fusion... Mais des rumeurs de délocalisation persistent : divers projets ont été avancés, sans que l'étendue (tout ou partie de l'institut) ou le lieu de la délocalisation soit nettement arrêtés.

**Le poids des chercheurs et des syndicats** se fait sentir aussi bien dans l'orientation de la politique scientifique que dans la gestion même de l'institution.

Depuis 1980, l'institut est organisé en cinq départements de recherche, dirigés par des chercheurs. Les services documentaires sont placés sous la tutelle hiérarchique de l'une ou l'autre de ces directions. On retrouve également du personnel chercheur chargé de la mise en oeuvre du serveur web ou à la tête du service des banques de données.

Le décret de 1993 (art.6) a donné aux représentants du personnel la majorité des voix au conseil d'administration. Les représentants des syndicats sont consultés sur tout ce qui fait la vie de l'établissement : les orientations scientifiques, au sein du Conseil scientifique, les statuts du personnel et l'organisation des services à l'occasion des sessions du comité technique paritaire (CTP).

### **Un mode de management participatif ?**

L'actuel directeur réunit le plus régulièrement possible (en début de semaine) les responsables des différents départements ou services transversaux de la maison en comité de direction, redessinant ainsi les contours de la véritable équipe de direction dont l'organigramme rend assez mal compte. Le directeur de la Bibliothèque, qui occupe dans l'organigramme une position de chef de service du département « Ressources et communication », est convié à ce comité depuis juin 1997.

Cependant, cette même direction, animée par la volonté de transformer en

profondeur l'institution, n'hésite pas à court-circuiter la lourde procédure de consultation des instances représentatives pour mettre à exécution ses projets. Ainsi il hâte la fusion bibliothèque - Centre de documentation recherche en la présentant au Comité administratif paritaire sous couvert d'une décision provisoire, sans la soumettre au vote pour avis.

### **Situation politique fragile**

Atermoiements ou indifférence de la tutelle ? Trois mois après que le directeur de l'Institut ait demandé au nouveau ministre de tutelle une confirmation de sa lettre de mission pour la fusion INRP-CNDP ou une nouvelle lettre de mission concernant l'établissement, la réponse du ministre se fait toujours attendre ! En octobre, suite aux propos de Claude Allègre, annonçant qu'il suspendait le projet de fusion INRP - CNDP, M. Hussenet a remis sa démission entre les mains de ce dernier. Le ministre a fini par la refuser quelques semaines plus tard.

En l'état, M. Hussenet continue d'assumer pleinement ses fonctions. Mais les incertitudes qui continuent de planer sur l'avenir de l'institution entretiennent l'inquiétude et le mécontentement du personnel. Suite à la décision provisoire de la direction de fusionner la bibliothèque et le CDR, les directeurs du département « Ressources et communication » ont démissionné...

### **B. Un paysage documentaire riche et complexe**

Les collections patrimoniales et documentaires réunissent tous types de documents intéressant les sciences de l'éducation : textes imprimés, archives, iconographie, matériel pédagogique... L'ensemble constitue une véritable mine pour les chercheurs, qui se prête à toutes sortes d'approches et de recoupements.

Ces fonds ont diverses origines. Les plus anciens sont hérités en droite ligne du Musée pédagogique et de la Bibliothèque centrale de l'instruction primaire. Les chercheurs de l'institut ont suscité la création de centres de documentation plus ou moins spécialisés, qui leur fournissent un second niveau de prestations (fourniture de bibliographies analytiques, dépouillement d'articles...).

Actuellement, l'institut continue d'accroître ses collections au moyen de dons, legs et échanges, par services de presses mais aussi au titre du dépôt légal, d'une part, et au moyen d'acquisitions onéreuses, soutenues grâce aux conventions CADIST et pôle associé au titre de la recherche en sciences de l'éducation.

Ces ressources sont éclatées entre divers centres de production, de collecte et de mise à disposition.

**La bibliothèque** est, avec le Musée de l'éducation l'unité la plus ancienne de l'institut. Elle occupe une situation centrale en raison du caractère généraliste et patrimonial de ses collections, d'une part, de son rôle de coordination technique, d'autre part.

- Les collections

Elles sont composées essentiellement de documents imprimés. Quelques microformes (notamment pour les thèses en sciences de l'éducation). 550 000 volumes, 5000 titres de périodiques : production de la recherche en sciences de l'éducation tant en France qu'à l'étranger (publications mais aussi thèses, mémoires...) et tous les documents imprimés ayant trait à l'éducation : documents administratifs et statistiques, textes officiels, manuels scolaires, traités pédagogiques...

Participant essentiellement aux tâches du service public, je n'ai malheureusement pas eu le temps de profiter des trésors que recèlent les magasins. La 1<sup>ère</sup> réserve conserve le fonds ancien (manuscrits, incunables, 20 000 livres des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, plus de 100 000 volumes du XIX<sup>e</sup> siècle), la 2<sup>e</sup> réserve la collection particulière des livres de prix (20 000 volumes du XIX<sup>e</sup> siècle). La bibliothèque possède encore plusieurs fonds particuliers : signalons pour leur caractère de curiosité celui des livres allemands de la période nazie récemment inventorié ou encore la documentation sur le scoutisme.

Principales sources d'accroissement : le dépôt légal (notamment pour les manuels scolaires, depuis 1926) et les acquisitions onéreuses.

- Les locaux alloués à la bibliothèque par l'institut sont disposés de façon assez contraignante et malcommode dans quatre points différents :

Les espaces publics sont situés au rez de chaussée de l'institut = deux halls



parallèles où sont placés les fichiers jouxtent la salle de lecture (80 places, 330 m. linéaires de rayonnage)

Trois magasins, dont un seul communique directement avec les bureaux et les espaces de communication au public. Le cas le plus frappant est celui du magasin appelé « la crypte », en raison de son installation au sous-sol de l'église Notre-Dame du Liban : pour y accéder, il faut sortir dans la rue et utiliser l'entrée de l'église. Pour communiquer les ouvrages, un système de balancelles sur rail relie les différents magasins. La banque de prêt située dans le premier hall de la bibliothèque communique avec le magasin central grâce à un monte-charge.

Le manque de place se fait particulièrement sentir dans les bureaux. Deux et trois personnes en moyenne travaillent ensemble dans un espace réduit, où s'entassent les documents en cours de traitement, qui débordent parfois dans les couloirs. L'espace détente situé au niveau du magasin central est un lieu d'échange important mais le personnel qui travaille au bureau des périodiques, situé dans une toute autre partie de l'institut, s'y rend assez peu et se trouve un peu coupé du reste de la bibliothèque.

#### - Le budget

L'institut prend à sa charge la rémunération du personnel, l'entretien des locaux et les dépenses de fonctionnement. La bibliothèque reçoit de l'institut une dotation annuelle pour ses acquisitions, la reliure et les vacations. Cette année, elle a en outre bénéficié de crédits exceptionnels pour l'informatisation, l'équipement en matériel et l'achat d'un nouveau mobilier.

Elle reçoit également des subventions du ministère de l'Enseignement supérieur et de la BNF pour ses acquisitions au titre de CADIST et de pôle associé.

#### - Le personnel

L'examen de la nomenclature statutaire montre que la bibliothèque emploie beaucoup de personnel non qualifié *a priori* pour les fonctions bibliothéconomiques : personnel de l'administration scolaire (1 SASU, 8 agents ou adjoints administratifs et 1 personnel technicien ouvrier), personnel enseignant (1 instituteur détaché), personnel de recherche et de formation (2)... Cette situation a posé de graves problèmes de gestion dans les années 1980 mais la bibliothèque a connu un important renouvellement des équipes depuis le début des années 1990, avec le recrutement de personnel qualifié, notamment de catégories A et B. Il y a actuellement 8 conservateurs, bibliothécaires et

documentalistes. Pour les postes de catégorie C, la bibliothèque continue de fonctionner essentiellement avec des agents ou adjoints administratifs faisant office de magasiniers ou du personnel non titulaire (2 contractuels, payés sur le budget de la bibliothèque, et surtout 7 CES). L'expérience peut se révéler profitable de part et d'autre : les contractuels sont informés et soutenus activement par l'encadrement pour se perfectionner, présenter les concours qui leur permettront d'être un jour titulaires de la fonction publique. Mais parfois aussi cela nuit à la motivation des personnels.

Dans les équipes, on remarque la participation active de plusieurs personnes à des associations professionnelles, ce qui est perçu comme une ouverture enrichissante pour la bibliothèque. Par ailleurs, le directeur de la bibliothèque souhaiterait renforcer ses équipes avec des postes d'enseignants-chercheurs détachés spécialisés dans le domaine des sciences de l'éducation.

#### - L'organisation des services

Un petit effectif donc (25 titulaires) qui constitue avant tout *une* équipe. Les personnes sont souvent mobiles et participent à plusieurs fonctions.

Outre la direction, auprès de laquelle sont placés le comptable et la secrétaire de la bibliothèque, la bibliothèque est organisée autour de cinq fonctions principales :

- les magasins et les dons (entrées : dépôt légal... et sorties : désherbage)
- les acquisitions
- les catalogues
- les périodiques
- le service public.

#### **L'ancien Centre de documentation recherche (CDR)**

A l'époque à laquelle s'est déroulé mon stage, cette unité documentaire a été réunie avec la bibliothèque. Nous reviendrons sur la mise en oeuvre de cette fusion dans la deuxième partie. Rappelons simplement que le CDR a été créé par des chercheurs de l'institut, dans la deuxième moitié des années 1960, pour suppléer les carences de la Bibliothèque, dont les collections prenaient un tour encyclopédique. Sa vocation était de collecter et d'analyser l'actualité scientifique dans le domaine des sciences de l'éducation, pour la mettre à disposition des chercheurs. En 1984, il s'est installé dans

la Salle Ferdinand-Buisson et a ouvert ses portes au public des chercheurs extérieurs. Collections en accès libre (22 000 ouvrages et 180 titres de périodiques vivants), catalogue informatique sous logiciel JLB-Doc, avec notices analytiques. Publication de la revue *Perspectives en éducation*. Principale source d'acquisition : les échanges et les services de presse. 10 personnes assurent ces différentes tâches, avec une forte proportion de documentalistes (6).

Depuis le début des années 1990 et la réorganisation de la bibliothèque, ces deux unités documentaires acquièrent dans le même champ documentaire et accueille le même public.

J'ai pu également visiter les autres unités documentaires, soit que l'introduction du travail en réseau ait créé des circonstances favorables, soit que les responsables aient accepté de me recevoir, pour m'aider dans l'élaboration de mon mémoire d'étude.

**Le centre de documentation « Technologies nouvelles et éducation » (TECNE)** comprend une cellule documentaire, qui a été associée au chantier d'informatisation du catalogue. En septembre, les deux administrateurs de la base informatique se sont rendus sur place pour organiser la formation de l'équipe au nouveau système.

Cette visite fut l'occasion de vérifier que le système informatique intégré contribuait à créer de nouveaux liens entre des structures documentaires qui, jusque là, se connaissaient très mal. Les services de recherche et de documentation de TECNE sont installés sur un autre site, à Montrouge, dans des locaux du CNDP assez vétustes. La « bibliothèque » contient 4000 volumes spécialisés en libre accès ; depuis 1995 les nouvelles acquisitions sont analysées dans deux bases de données, par deux chercheurs du centre. L'un d'entre eux se charge de gérer le fonds mais il maîtrise de tout évidence assez mal la bibliothéconomie et les techniques d'informatique documentaire. Parallèlement à sa formation, le département a engagé une documentaliste pour étudier les modalités du reversement des bases de données documentaires. Le centre de documentation dessert non seulement les chercheurs du département mais il développe aussi une politique d'accueil, notamment en direction des étudiants.

Enfin, je tenais beaucoup à visiter le **Musée de l'éducation**, malgré sa situation excentrée, tant d'un point de vue géographique que structurel. L'accueil chaleureux que j'ai reçu du directeur (par intérim) est à l'image des soins particuliers dont sont entourés les chercheurs qui parviennent jusqu'à eux.

Le Musée a été délocalisé en 1980 pour trouver des espaces nécessaires au stockage, à l'analyse et à la communication des collections de matériel pédagogique, de livres anciens, d'archives, de jouets éducatifs, de tableaux, d'images fixes, etc qui présentent toutes les difficultés de conservation possibles et imaginables. Le choix de Mont-Saint-Aignan tient à des raisons politiques, plus obscures à démêler.

Ses sources d'accroissement : double des manuels scolaires reçus à la bibliothèque, acquisitions et surtout dons.

Ecarté du chantier d'informatisation en commun pour des questions d'économie budgétaire, Mont-Saint-Aignan semble bien loin de la bibliothèque et de leur institut de tutelle. 14 personnes travaillent sur ce site, complètement coupés de l'institut. En raison de la distance, le directeur ne prend part aux comités de direction que lorsque l'ordre du jour le concerne expressément. Les échanges ne sont plus guère perceptibles qu'à l'arrivée des cartons de manuels scolaires du dépôt légal. La dernière visite du Musée et des salles d'exposition permanentes implantées dans Rouen organisée pour le personnel de la bibliothèque remonte à plusieurs années. Entièrement autogéré : les crédits qu'il reçoit de l'INRP servent aussi bien aux acquisitions qu'à l'entretien des bâtiments.

Ses priorités : réaménager les locaux et pourvoir les postes de conservation qui restent vacants depuis plus d'un an (2/4).

Le Musée a développé son propre système documentaire pour inventorier ses collections, sous un logiciel prototypique : la base Mnemosyne. Avec des moyens très sommaires, il accueille une centaine de chercheurs par an, traite la plupart des demandes par courrier (un millier), concernant notamment la fourniture de reproductions photographiques. Il monte également des expositions et des animations à destination du grand public et des scolaires. Il participe à des entreprises éditoriales, en rapport avec ses fonds.

Les ressources documentaires et informationnelles de l'institut sont aussi constituées par :

- les articles et ouvrages publiés par l'Institut
- les banques de données bibliographiques et factuelles

Sans oublier...

- les personnels des départements de recherche eux-mêmes, qui travaillent en association avec divers organismes.

Le paysage documentaire de l'institut apparaît à l'image de son organigramme en voie de restructuration. Les unités documentaires sont diluées, dispersées dans différents départements de recherche. Leur cloisonnement a longtemps nuit à une gestion rationnelle des ressources et à leur mise en valeur réciproque : les personnels méconnaissent les autres ressources, les collections font doublon, certains services se retrouvent même paradoxalement en situation de concurrence...

La direction de l'institut a donc décidé de lancer de grands chantiers afin de rationaliser la gestion et de clarifier un paysage documentaire encore très morcelé, où l'utilisateur ne se repère pas bien. Ces chantiers prennent largement appui sur la bibliothèque.

### A. La mise en réseau des ressources de l'Institut

#### 1° Un catalogue informatisé unique

Pour la bibliothèque, en 1994, l'informatisation part de zéro. A cette date, le catalogage des nouvelles acquisitions se fait dans BN-Opale : acquisition d'un savoir-faire sophistiqué.

Le chantier en cours : réalisation d'un système informatique intégré pour l'ensemble des collections documentaires de l'institut (à l'exception du Musée de Rouen). La maîtrise d'œuvre en a été confiée à la Bibliothèque. Le marché a été passé en 1996 avec la société EVER pour l'acquisition du logiciel LORIS.

Plusieurs modules sont mis en place progressivement.

**1- Acquisitions et reprise de fonds d'ouvrages.** Depuis janvier 1997, toutes les acquisitions documentaires sont gérées par la bibliothèque, sauf en ce qui concerne le Musée de l'éducation de Mont-Saint-Aignan. Depuis le 2 mai, clôture des registres d'inventaire ; toutes les nouvelles acquisitions d'ouvrages sont saisies dans LORIS. Un grand nombre de personnes sont formées les uns après les autres, depuis le début de l'année, pour participer à la saisie des notices d'acquisition (nouvelles acquisitions ou reprises de fonds), à l'exemplarisation ou à la localisation / création des notices dans BN-Opale.

**2-** Le paramétrage et la saisie des **inscriptions des lecteurs** ont commencé en septembre. Le premier jour de mon stage était également un grand jour pour la bibliothèque. Le personnel expérimentait, avec les usagers, les nouvelles formalités d'inscription. Le centre de documentation de Montrouge devrait être prochainement intégré dans ce dispositif de gestion commune des lecteurs mais le système n'est pas

pour le moment fonctionnel. En effet, le **module du prêt** - consultation sur place et prêts à domicile - ne pourra être mis en place avant que l'on ait catalogué un nombre suffisant d'ouvrages dans LORIS. La reprise des fonds se fait prioritairement pour les livres les plus souvent demandés.

**3- Subventions pour la rétroconversion.** Ces crédits devraient permettre à la bibliothèque d'engager du personnel contractuel. Malgré ces aides, ce chantier représente un véritable défi car la bibliothèque s'est engagée à ne pas fermer pendant cette période. La rétroconversion concerne les fichiers manuels, d'une part, mais aussi les bases de données constituées dans les diverses unités documentaires, notamment la base EMILE1, où sont répertoriés depuis 1985 tous les documents entrés au Centre de documentation recherche.

**4- Le dernier chantier, les périodiques,** n'est pas prévu avant fin 1998. Les périodiques sont actuellement gérés grâce au logiciel de bulletinage Data Trek. Ce service est très important car il dessert l'ensemble de l'institut et subit donc une importante pression. Il poursuit parallèlement à sa mission de gestion quotidienne des abonnements une entreprise d'inventaire des collections : l'état des séries de périodiques est communiqué au fur et à mesure au CCN-PS.

Le chantier d'informatisation mobilise beaucoup d'énergies. Il faut en effet investir non seulement dans la conception et la réalisation d'un système (très lourde en raison du choix d'un logiciel « sur mesure » qui nécessite un énorme travail de mise au point continue avec les fournisseurs pour le paramétrage) mais aussi dans la requalification du personnel : organiser la formation (apprendre la frappe sur le clavier aussi bien que les procédures de saisie) et faire un important travail de communication, afin de vaincre les craintes (craintes d'être perdu avec une nouvelle organisation du travail, de voir ses compétences dévaluées par l'automatisation de certaines tâches...). Poids des enjeux.

## 2° Le réseau informatique de l'INRP

### **Unification des systèmes de gestion de base de données.**

L'institut produit des bases de données bibliographiques ou factuelles, d'envergures variables. L'objectif est de leur permettre de se développer en bénéficiant d'infrastructures communes et de les mettre à disposition de l'ensemble de la communauté des scientifiques et des professionnels de l'information. Ce projet ambitieux pose de nombreux problèmes, tant techniques que psychologiques. Il comporte aussi ses propres limites : chaque base a ses spécificités (structure, langage des thesaurus...) qu'il n'est pas aisé de coordonner. Afin d'établir des liens entre les références conservées dans ces banques et le catalogue unique informatisé, l'institut a confié ce nouveau marché à la société EVER, pour le logiciel DORIS.

**Serveur de cd-rom.** Les crédits ayant été débloqués pour l'exercice 1997, la décision devait être prise avant la fin décembre. Le choix s'est finalement arrêté sur Archimède en raison des références de cette société.

**L'intranet.** Equipement informatique et câblage en cours. L'ensemble des départements est raccordé au réseau et devrait bientôt avoir accès à tout un faisceau de prestation : catalogue commun (avec possibilité de saisir des suggestions d'achat, de réserver ouvrages, etc), serveur de cd-rom, interrogation des banques de données les plus importantes... Il est important que les prestations sur le réseau soient de haute qualité car il dessert les chercheurs et leurs unités documentaires de proximité : leur appréciation des réalisations sera essentiel pour la poursuite des chantiers, qui représentent de gros investissements tant financiers qu'humains et soulèvent un certain nombre de réticences.

Pour tous ces chantiers, la bibliothèque et le service informatique jouent un rôle d'expert incontournable. En prenant une part active, voire la responsabilité directe de ces projets, la Bibliothèque relève aussi un pari politique.



## B. Le rapprochement de la bibliothèque et du CDR

Le catalogue informatisé équivaut déjà à la constitution d'un unique pôle documentaire virtuel. Mais la direction de l'Institut a lancé d'autres réflexions pour tenter de rapprocher les centres de ressources. Un groupe de travail s'est réuni en mai 1997 et ses conclusions ont abouti à la décision de fusionner la Bibliothèque et le CDR en une seule grande bibliothèque de recherche, placée sous la direction de Mme Soula, qui dirigeait jusque là l'ancienne bibliothèque. Le nouveau service a été inauguré le 9 octobre 1997.

**Des équipes renforcées ?** A compter de cette date, il a fallu organiser le mouvement du personnel. La coopération entre les deux unités avait déjà commencé avec l'informatisation des fonctions de gestion des collections. Mais la création d'une nouvelle équipe prend du temps : il faut réorganiser le circuit des acquisitions et le service public, au moyen de réunions auxquelles sont associées tous les employés concernés et pas seulement les cadres, favoriser l'échange des savoirs en mettant en place des permanences en binôme... Les responsables de la nouvelle Bibliothèque se heurte à certaines réticences du personnel, accentuées par les incertitudes politiques qui freinent la mise en oeuvre de la fusion. En effet, le projet de fusionner entièrement les collections et de redéployer les locaux a été suspendu. L'institut souhaite garder deux collections physiquement distinctes, pour ne pas avoir à recréer de toute pièce un centre de documentation pour les chercheurs, au cas où ils seraient délocalisés alors que la bibliothèque resterait à Paris.

### **Une nouvelle organisation du travail, à la faveur de l'informatisation.**

Les effectifs de la nouvelle bibliothèque se trouvent portés à 31 personnels titulaires. Les responsables négocient actuellement pied à pied avec la direction, qui souhaiterait lui retirer certains postes, partant du principe que l'union et l'informatisation devrait accroître la rentabilité des équipes. Pour la bibliothèque, il s'agit au contraire de faire comprendre à la tutelle que l'informatisation des tâches d'acquisition et de catalogage ne prennent véritablement leur sens que si le temps dégagé peut être investi dans les autres fonctions de la bibliothèque : la valorisation documentaire notamment.

---

### III. Les projets et leurs enjeux : réaffirmation des missions nationales de l'Institut vis à vis de la recherche

---

La réorganisation et la modernisation des moyens documentaires sont axées sur le renforcement des missions envers la recherche.

#### A. Amélioration de la politique d'acquisition

Ce projet s'inscrit dans le processus de spécialisation et de professionnalisation de la bibliothèque, entamé depuis le début des années 1990.

##### 1° Rationalisation de la politique d'acquisition documentaire interne

#### **En finir avec les dérapages encyclopédiques passés de la bibliothèque.**

En 1990, une première tranche de desherbage avait eu lieu, sous la direction de M. Gautier-Gentès. Une seconde tranche est en cours, afin de faciliter l'informatisation des collections que l'on souhaite conserver et donner de la place aux futurs accroissements. L'élimination des ouvrages se fait sur les rayons. Il est réalisé par une seule et même personne, qui a également la charge de réceptionner les dons et de trouver des bibliothèques prêtes à recevoir les ouvrages désherbés.

#### **Augmentation substantielle des crédits annuels d'acquisition documentaire.**

Le rapport d'activité de 1995 soulignait qu'avec des acquisitions onéreuses ne représentant que 13% des volumes entrés à l'inventaire et 30% des périodiques reçus à l'INRP, il n'était pas facile d'élaborer une politique documentaire. Cette situation est en passe d'évoluer. Depuis 1991, la Bibliothèque reçoit des subventions au titre du CADIST (200 000F TTC pour 1996) qui ont notamment permis de renforcer ses acquisitions étrangères. En 1996, la bibliothèque a signé une convention de pôle associé avec la BNF, qui doit être renégociée afin d'offrir un cadre de développement des collections vraiment pertinent. Cependant elle propose de soutenir des acquisitions dans de nouveaux domaines encore assez peu explorés (comme la formation professionnelle) qui pourrait attirer de nouvelles recherches. Enfin la direction de l'établissement s'est

engagée à doubler la dotation de la bibliothèque pour 1998, passant ainsi de 400 000F à 800 000F.

### **Centralisation des budgets d'acquisition**

La bibliothèque gère depuis janvier l'ensemble des crédits d'acquisition documentaire de l'Institut, à l'exception des crédits du Musée de l'éducation. Cette nouvelle donne, ajoutée à l'informatisation des collections, devrait également contribuer à mettre prochainement sur pied un véritable plan de développement des collections.

2° Participation aux réseaux nationaux d'acquisition de l'information scientifique et technique, dans le cadre des conventions CADIST et pôle associé en sciences de l'éducation.

### 3° La fonction patrimoniale

Jusqu'à maintenant, cette fonction a souffert d'un manque de moyens criants : pas de budget pour d'éventuelles acquisitions patrimoniales, les crédits de conservation étant eux-mêmes entièrement absorbé par la reliure des publications en série. Avec une meilleure dotation budgétaire l'année prochaine et les subventions du pôle associé, qui prévoit l'achat d'antiquariat, cette situation pourrait commencer à évoluer.

## B. Valorisation des fonds

Pour une meilleure signalisation des fonds documentaires de l'INRP:

### 1° Le catalogue informatique unique

En préparation : mise en accès libre sur le réseau intranet puis sur le site internet.

## 2° Participation aux réseaux nationaux

Celui de la Bibliothèque nationale de France, avec BN-OPALE,

Ceux de l'enseignement supérieur : CCN-PS, réseau du PEB... et projet de fusion dans le futur SU.

Cette nouvelle organisation du travail s'est accompagné d'une normalisation de la qualité des notices (validées par la BNF) et de l'effort d'inventaire et de bulletinage des collections de périodiques (décrits dans le CCN-PS).

## 3° Projet de valorisation documentaire

**DORIS - LORIS : Les liens entre le catalogue et les banques de données de l'institut.**

Développer le travail d'analyse entamé par les documentalistes de CDR, en lien avec l'INIST. **Projet de dépouillement de revues, complémentaire de FRANCIS.**

On peut regretter que les collections cependant ne donnent pas davantage lieu à des expositions : problème interne. Le service des expositions n'aide pas la bibliothèque, doit compter sur ses moyens propres, or aucun de prévu. Cf. exposition Freinet réalisée avec trois bouts de ficelle, à l'initiative de deux documentalistes. Surtout mise en valeur via le prêt pour exposition ?

Le service du PEB devrait également offrir une bonne occasion de valoriser les collections. Jusqu'ici, une seule personne expédiait simplement les demandes courantes mais nouveau documentaliste désignée pour l'encadrer...

## C. Amélioration du service au public

L'unification des ressources documentaires de l'institut ne répond pas seulement aux vœux de la direction mais vise à les rendre non seulement plus visibles mais aussi à en simplifier l'accès. Cependant, si l'amélioration du service aux usagers est un des paramètres essentiels retenus dans le cadre des transformations et tout au long des diverses négociations auxquelles elles donnent lieu, elle se fait lentement, indirectement, au coup par coup.

## 1° Les réalisations

### **Recentrage sur le public des chercheurs.**

Depuis le début des années 1990, le recentrage des collections sur les sciences de l'éducation s'est accompagné d'un resserrement, en douceur, de l'accès de la bibliothèque : les fichiers matières des collections non spécialisées ont été retirés. Depuis le 1er septembre, la nouvelle bibliothèque de recherche est dotée d'un nouveau règlement qui institue des catégories de lecteurs avec des droits modulés.

### **Une amélioration progressive du service, s'appuyant sur la qualité de la valorisation documentaire.**

L'équipe des conservateurs ne souhaitaient pas hâter la mise en place de l'OPAC et de la version web du catalogue, préférant miser sur une démarche qualitative plutôt qu'expéditive : n'éluder aucun contrôle, être exigeant sur la qualité de l'ensemble comme dans les détails.

### **La promotion des collections et des services**

La nécessité de mettre en valeur des richesses et des réalisations qui représentent de gros investissements ne fait aucun doute dans l'esprit des décideurs, d'autant que les ressources documentaires constituent, en retour, un puissant élément d'attraction et de reconnaissance pour l'institut.

- Une plaquette présentant l'ensemble des ressources documentaires de l'INRP. Cet ouvrage est le fruit de collaborations nombreuses même s'il a été réalisé par un conservateur de la bibliothèque. Elle présente les collections, leurs origines, leurs caractéristiques, etc. Elle contient également quelques informations sur les horaires d'ouverture et les coordonnées des services mais ce n'est pas pour autant un véritable guide pratique.
- Le site web de l'INRP ouvrira ses pages à la présentation des services documentaires, à commencer par le catalogue. Les services dérivés accessibles en ligne restent à définir : messagerie (quel traitement derrière ?), réservation (à qui offrir ce droit ? sous quelles garanties ?)...

## 2° Les difficultés

### **Manque de personnel attaché au service public**

Aux postes d'accueil, on trouve essentiellement du personnel administratif ou contractuel, qu'il faut entièrement former à chaque renouvellement de poste. Le personnel qualifié (conservateurs, bibliothécaires et documentalistes), s'il participe au service public à tour de rôle, n'a pas le temps de se former spécifiquement. En dehors des permanences hebdomadaires prévues dans l'emploi du temps, le service des usagers se fait « sur le temps de travail », en fonction des disponibilités de chacun, souvent de manière informelle.

Une première explication : les moyens de la bibliothèque sont concentrés sur les fonctions de production (collecte et traitement des documents), qui se sont énormément développées avec les crédits d'acquisition. D'autre part, le chantier d'informatisation actuel absorbe beaucoup des énergies.

Conséquence : manque de temps pour les fonctions de service, tant dans l'expédition du courant que pour penser la politique de service dans son ensemble. On peut espérer que cette situation correspond à une phase de transition structurelle et technique qui bénéficiera ensuite aux usagers, avec l'émergence d'un pôle documentaire pour la recherche en sciences de l'éducation unifié, constitué d'un noyau central, la bibliothèque centre de documentation, et de centres de ressources spécialisés en réseau.

### **Manque d'outils d'évaluation des attentes du public**

Sur le public existant, on dispose de données statistiques classiques. On sait, par exemple que la bibliothèque a accueilli plus de 6400 lecteurs différents en 1996. On connaît leurs origines géographiques, leurs catégories socio-professionnelles ; en revanche, il n'existe pratiquement pas de données sur leur satisfaction, leurs attentes. On possède encore moins d'éléments sur le public cible qui ne fréquente pas la bibliothèque. On peut néanmoins noter, au vu des statistiques de fréquentation, que la bibliothèque dessert essentiellement un public parisien et ne parvient pas à toucher un nombre significatif de chercheurs et apprentis-chercheurs de province ou de l'étranger. D'autre part, on peut penser que l'image laissée par la dérive encyclopédique de la bibliothèque il y a de cela dix ans continue de lui nuire : certains publics s'en

détournent probablement encore pour cette raison.

### **Une faible coopération entre les grands centres de ressource nationaux**

La Bibliothèque a du mal à trouver des partenaires dans le domaine spécialisé qui est le sien et à définir avec les autres centres de ressource des coopérations qui permettent de dresser une carte documentaire plus précise afin de mieux prendre en charge les publics et les réorienter avec efficacité : savoir qui fait quoi ? qui accueille qui ? qui conserve quoi ? On connaît pourtant les principaux centres de ressources français (notamment les bibliothèques des UFR de sciences de l'éducation, les bibliothèques des IUFM, le réseau des CNDP-CRDP). Les raisons avancées pour expliquer ce manque de dialogue tiennent à la propre organisation de ces structures. Certaines sont encore en devenir (IUFM, MAFFEN) ; d'autres ont du mal à clarifier les relations à l'intérieur même de leur réseau (CRDP-CNDP). Dans ces conditions, il semblerait difficile de définir des interlocuteurs pertinents et crédibles pour entamer un partenariat sur le long terme. On peut également penser que la Bibliothèque a actuellement d'autres priorités et souhaite achever sa modernisation pour acquérir davantage de poids et de légitimité dans le domaine, avant de se lancer dans la constitution d'un réseau national pour les sciences de l'éducation.

---

## Conclusion

---

La Bibliothèque de l'INRP vit encore une période de rattrapage : équipement, professionnalisation des équipes, inventaire et signalisation des fonds, reconquête de son image...

Mais elle offre un cadre de travail passionnant, avec une équipe serrée et motivée par les défis qu'elle a entrepris de relever :

1° enrichir ces fonds et faire reconnaître leur valeur pour la recherche en sciences l'éducation, dans tous ses aspects et pas seulement du point de vue de l'histoire de l'éducation, au niveau national et international.

2° coordonner les activités des autres centres de ressources de l'institut pour favoriser la diffusion de l'information qu'ils collectent et produisent

Les efforts entrepris depuis le début des années 1990 lui ont valu d'obtenir le titre de CADIST et de pôle associé en éducation. La Bibliothèque est en outre associée directement au travail de réorganisation et de mise en réseau des ressources de l'institut. Elle continue cependant de souffrir d'un certain déficit d'image et son activité auprès du public des chercheurs pourrait sans doute être développée. Il faut du temps pour changer une image tenace : la bibliothèque a choisi une voie longue et rigoureuse, centrée sur la qualité de l'offre des collections documentaires. Une politique de service reste à développer pour mettre en valeur le travail et les atouts de cette bibliothèque.



## Annexe n°1

### Quelques repères chronologiques

- 1879 Création du Musée pédagogique et de la Bibliothèque de centrale de l'instruction publique. En 1932, ils sont regroupés sous le nouveau nom de CNDP : Centre national de recherche pédagogique.
- 1950 Séparation de la bibliothèque et du musée, qui sera délocalisé à Rouen en 1980.
- 1956 Le CNDP devient l'IPN : Institut pédagogique national.
- 1970 l'IPN se divise en deux organismes : l'INRDP et l'OFRATEME, respectivement : Institut national de recherche et de documentation pédagogique et Office français des techniques modernes d'éducation.
- 1976 Scission de l'INRDP en INRP, doté des missions de recherche et CNDP, chargé de coiffer le réseau national des CRDP (Centres régionaux de documentation pédagogique). Ce dernier récupère, en outre, les attributions de l'ancien OFRATEME.
- 1995 Rapport d'inspection générale BARRET-ANTOINE.
- 1996 Lancement du chantier d'informatisation (société EVER) en vue de la réalisation d'un catalogue unique (bibliothèque, Centre de documentation recherche, Centre de documentation de Montrouge).
- 1997 A la fin de l'année 1996, un nouveau directeur été placé à la tête de l'institut, avec la mission de réaliser la fusion de l'INRP - CNDP...  
Octobre : réunion de la bibliothèque et du Centre de documentation recherche  
Octobre : le nouveau ministre de l'Education nationale suspend le projet de fusion.

Annexe 2

Directeur : André HUSSENET

Chef de cabinet :  
Danièle Guérin

Chargés de mission :

Recherche :  
Annette Bon

Secrétariat particulier :  
Clotilde Bernard

CNCRE :  
Évelyne Burguière

Relations internationales :  
Michelle Proux

Relations extérieures :  
Monique Caujolle

Europe :  
Francine Vaniscotte

Secrétaire général :  
Jean-Claude Guy

Division du budget  
et des affaires financières :  
Alain Bouissou

Division du matériel  
et du service intérieur :  
Denise Delaye

Division du personnel :  
Yvonnick Soucat

Bureau de l'administration  
de la recherche :  
Élisabeth Delahaye

Agent comptable :  
Roger Ripert

Département  
« Mémoire de l'éducation »

Directeur :  
Pierre Caspard

Responsable administratif :  
Véronique Chetrit

Bibliothèque  
Marie-Louise Soula  
Musée national de l'éducation  
N.

Service d'histoire de l'éducation  
Pierre Caspard

Département  
« Politiques, pratiques  
et acteurs de l'éducation »

Directeur :  
Jean-Louis Derouet

Responsables administratifs  
Jocelyne Malassinat  
Philippe Lenoir

Unités

Éducation et univers culturel  
des jeunes  
Régine Boyer

Innovations, changements  
et stratégies éducatives  
territorialisées  
Françoise Cros

École-santé  
Christine de Peretti

Sociologie  
de la formation professionnelle  
et de l'insertion sociale  
Nelly Bousquet

Les professions de l'éducation  
et la formation à ces professions  
Régine Sirota

Groupe d'études sociologiques  
Jean-Louis Derouet

Centre de recherche  
sur l'éducation spécialisée  
et l'adaptation scolaire  
(CRESAS)  
Françoise Platone

Département  
« Technologies nouvelles  
et éducation »

Directeur :  
Georges-Louis Baron

Responsable administratif :  
Annie Vandesrasier

Unités

Imageries et éducation  
N.

Informatique et enseignement  
François-Marie Blondel

Multimédias et ingénierie  
de la formation  
Jean-Michel Vignaud

Formation, éducation et distance  
Viviane Glikman et Patrick Guihot

Département  
« Ressources et communication »

Co-responsables :  
Jean-Claude Forquin  
Christiane Etévé

Chargé de coordination :  
Edith Sebban

Centre de documentation recherche

Centre informatique recherche  
Christine Piquemal

Service banques de données  
Michèle Girard

Service des expositions  
Jacques Sachs

Service des publications  
N.

Unité Communication,  
documentation, synthèse  
Jean-Claude Forquin

Cellule Colloques  
Eliane Delannoy

Département  
« Didactiques des disciplines »

Directeur : Jacques Colomb

Responsable administratif :  
Christiane Plumbert

Unités

Didactique des mathématiques  
Jacques Colomb

Didactique  
des sciences expérimentales  
Claudine Larcher

Didactique du français  
et de la philosophie  
Bernard Veck

Didactique de l'histoire,  
de la géographie  
et des sciences sociales  
François Audigier

Didactique de l'éducation physique  
et sportive  
et des enseignements artistiques  
Bernard David

Didactique des langues vivantes  
Albane Cain

Processus cognitifs et didactiques  
des enseignements technologiques  
Pierre Verrillon

Didactique des apprentissages de base  
Jean Foucambert

rganigramme

titut national de recherche pédagogique

### Annexe 3

#### Calendrier du stage

Pendant ces douze semaines de stage, une large partie de mon temps a été consacrée à l'immersion dans la bibliothèque et l'appréhension du milieu dans lequel elle s'intègre (notamment les autres pôles documentaires - le centre de documentation du département « Technologies nouvelles et éducation » et le musée de l'éducation - mais aussi contacts avec leurs collaborateurs techniques du centre informatique, du service des banques de données ou du coordinateur du serveur web). J'ai ainsi visité tous les services de la bibliothèque et échangé avec chacun des différents responsables (notamment au Centre de documentation recherche, au moment où se dessine la fusion avec la bibliothèque). J'ai été invitée à assister à toutes celles qui étaient organisées alors par la direction de la bibliothèque (paramétrage de la base LORIS, relations avec les banques de données, mise en place du site web, du circuit des acquisitions, de valorisation documentaire...). Grâce en soit rendue aux responsables de stage, conscients du caractère pédagogique des réunions. De la même façon, j'ai été conviée aux différentes formations en interne. Dans le même temps, je prenais une part plus active au service public, en intégrée à la grille des permanences hebdomadaire (une permanence de trois heures à l'accueil et une de deux heures à la banque de prêt, sans compter de nombreux remplacements), en effectuant des recherches bibliographiques ou factuelles pour répondre à des demandes extérieures, ou encore en mettant au point une nouvelle édition du catalogue des périodiques, avec l'aide d'une des documentalistes...

Conformément à la convention de stage, il m'a été possible de dégager du temps pour préparer mon mémoire d'étude (recherches et lectures bibliographiques, visites de sites, collecte d'informations sur le public et la pratique du renseignement, mise en place d'une enquête, entretiens avec les responsables de la bibliothèque et enfin dépouillement, analyse et rédaction) et, de surcroît, pour participer à différents colloques, n'intéressant pas directement la bibliothèque mais plus largement l'économie de l'information et les enjeux de la conservation du patrimoine au service de la recherche.

Lundi 1er septembre	Accueil par mon responsable de stage, en charge du service public.
Mercredi 3 septembre	Formation LORIS : le circuit du livre et la saisie des notices de suggestion.
Jeudi 4 septembre	Visite des magasins.
Mardi 9 septembre	Réunion d'information sur le rangement de la salle de lecture.
Jeudi 11 septembre	Réunion de pilotage avec les représentants d'EVER.
Vendredi 12 septembre	Entretien avec le directeur du département des ressources documentaires de l'ENSSIB.
Lundi 15 septembre	<i>La bibliothèque est rattachée officiellement au département « Ressources et communication ».</i>
Les 19 et 20 septembre	SCICOM 97 à Nancy : « Vie, valeur et valorisation de l'informatio scientifique ».
Lundi 22 septembre	Visite de la BU de Paris X Nanterre et de la BDIC.
Mercredi 23 septembre	Réunion au département « TECNE », à Montrouge.
Jeudi 25 septembre	Démonstration de la base CALLIMAQUE dans les services du CNDP installés 29 rue d'Ulm.
Vendredi 26 septembre	Visite du Centre d'information scientifique de l'Institut Pasteur.
Mardi 30 septembre	<i>Réunion du CTP : annonce de la fusion bibliothèque-CDR.</i>
Jeudi 2 octobre	Entretien avec le responsable du service banques de données.
Jeudi 9 octobre	Ventilation : sélection des ouvrages destinés à la salle de lecture sur les rayons des catalogueurs.
Vendredi 10 octobre	Réunion sur le web.
Lundi 13 octobre	Réunion sur les acquisitions. Réunion sur les banques de données.
	<i>La Lettre du Monde de l'éducation annonce que le ministre Claude Allègre retire le projet de fusion INRP-CNDP.</i>
Lundi 20 octobre	<i>« Inauguration officielle » de la nouvelle bibliothèque de recherche : dans son discours, le directeur de l'institut</i>

*annonce 1° le doublement des crédits d'acquisition à partir de 1998 2° le maintien de deux collections documentaire au sein de la nouvelle bibliothèque de recherche.*

Journée d'étude de la BDIC.

- Mardi 21 octobre Visite de l'infothèque du pôle universitaire Léonard de Vinci.
- Mercredi 22 octobre Visite de la médiathèque d'histoire des sciences de la Cité des sciences, à la Villette.
- Semaine du 27 au 31 octobre *Vacances scolaires* : la bibliothèque reste ouverte au public, particulièrement affluent.
- Mardi 28 octobre Visite de la salle Ferdinand-Buisson.  
*Installation dans l'autre salle de lecture du premier poste de consultation du catalogue en réseau (accès professionnel).*
- Mercredi 29 octobre Entretien avec la nouvelle responsable du PEB et de la documentation administrative.
- Jeudi 30 octobre Visite de la BIUM.  
Validation du projet d'évaluation du renseignement.
- Mardi 4 décembre Entretien avec le responsable de la messagerie Minitel.
- Mercredi 5 novembre Réunion sur la valorisation documentaire.
- Lundi 10 novembre Début de l'évaluation de la demande de renseignement.
- Jeudi 13 novembre Visite de la médiathèque du CNDP, en compagnie du directeur et du conservateur chargé des acquisitions de la bibliothèque.
- Mardi 18 novembre Fin de l'évaluation de la demande de renseignement.
- Mercredi 19 novembre Visite de la bibliothèque du musée de l'Homme.  
Réunion bilan avec le directeur de la bibliothèque et mon responsable de stage.
- Jeudi 20 novembre Visite du Musée de l'éducation, à Mont-Saint-Aignan, près de Rouen.
- Vendredi 21 décembre Fin du stage.

## Table des matières

Introduction	P.1
I. Description de l'environnement d'accueil	P.2
A. Le cadre institutionnel : l'Institut national de recherche pédagogique	P.2
1° Bref historique	P.2
2° Missions	P.3
3° Organisation générale	P.3
B. Un paysage documentaire riche et complexe	P.5
La bibliothèque	P.6
L'ancien Centre de documentation recherche	P.8
Le centre de documentation « TECNE »	P.9
Le Musée de l'Education	P.10
II. Les chantiers : informatisation et meilleure intégration des services documentaires	
A. La mise en réseau des ressources de l'Institut	P.12
1° Un catalogue informatisé unique	P.12
2° Le réseau informatique de l'INRP	P.14
B. Le rapprochement de la bibliothèque et du CDR	P.15
III. Les projets et leurs enjeux : réaffirmation des missions nationales de l'Institut vis à vis de la recherche	P.16
A. Amélioration de la politique d'acquisition	P.16
1° Rationalisation de la politique d'acquisition interne	P.16
2° Participation aux réseaux nationaux d'acquisition de l'information scientifique et technique	P.17
3° La fonction patrimoniale	P.17

B. Valorisation des fonds	P.17
1° Le catalogue informatique unique	P.17
2° Participation aux réseaux nationaux	P.18
3° Projet de valorisation documentaire	P.18
C. Amélioration du service public	P.18
1° Les réalisations	P.19
2° Les difficultés	P.20
Conclusion	P.22

#### Annexes

Annexe 1 : Quelques repères chronologiques

Annexe 2 : Organigramme de l'INRP

Annexe 3 : Calendrier du stage

#### Table des matières